

AVIS CONCERNANT UNE CONSULTATION DU PUBLIC SUR UN PROJET DE SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS

UNE CONSULTATION DU PUBLIC SUR DES PROJETS DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS) EST OUVERTE **DU 12 FÉVRIER AU 12 AVRIL 2020.**

LES DOSSIERS DE CONSULTATION ET LES PROJETS D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX PORTANT CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS SONT CONSULTABLES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET ([HTTP://WWW.LOIRET.PREF.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENVIRONNEMENT-EAU-FORET-CHASSE-PECHE/SECTEURS-D-INFORMATION-SUR-LES-SOLS/SECTEUR-D-INFORMATION-SUR-LES-SOLS](http://www.loiret.pref.gouv.fr/politiques-publiques/environnement-eau-foret-chasse-peche/secteurs-d-information-sur-les-sols/secteur-d-information-sur-les-sols)).

PENDANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION, LE PUBLIC PEUT FAIRE CONNAÎTRE SES OBSERVATIONS :

- 1) PAR COURRIEL A L'ADRESSE : ddpp-sei-sis@loiret.gouv.fr
- 2) PAR VOIE POSTALE A L'ADRESSE : PREFECTURE DU LOIRET – DDPP – SEI – 181, RUE DE BOURGOGNE – 45042 ORLEANS CÉDEX 1

UNE PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LES SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS, LES DOSSIERS DE CONSULTATION ET LE PROJETS D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX SONT CONSULTABLES SOUS FORMAT PAPIER, SUR DEMANDE REÇUE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE OU POSTALE AUX ADRESSES PRÉCITÉES AU PLUS TARD DANS LES LOCAUX DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS - CITÉ COLIGNY – BÂTIMENT C1 -131, RUE DU FAUBOURG BANNIER-45000 ORLEANS.